



Mention d'information de la MSA de FC
Mise en œuvre du plan Santé-Sécurité au Travail en agriculture 2021 2025
de la MSA de FC

La Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté met en œuvre un traitement de données à caractère personnel relatif à la mise en œuvre du Plan Santé Sécurité au Travail 2021-2025 à travers un partenariat avec l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires Franche-Comté/Bourgogne (ASEPT).

Le traitement a pour objectifs la réalisation du plan SST 2021-2025 de la MSA de FC en déployant plusieurs actions sur 3 thématiques, la prévention des TMS TPS, l'Exposition et la Santé Publique :

1. Promotion de l'action Agri 'sport,
2. Conduite d'une étude sur l'exposition professionnelle aux ultraviolets solaires chez les agriculteurs,
3. Réalisation d'une étude sur les verrues cutanées chez les fromagers,
4. Projet MOSA, Motifs du Suicide en Agriculture,
5. Risque pulmonaire et développement de l'outil Agri'Respir,
6. Conception d'un module de formation sur le thème de la SST pour l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon,
7. Développer la culture santé publique au sein du service SST,
8. Intégration de la SST dans les contrats locaux de santé.

Ce traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la MSA de FC.

Les personnes concernées par ce traitement sont les assurés sociaux concernés par les actions et les salariés du service SST pour l'action numéro 7.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification (nom, prénom, adresse postale, adresse mail, téléphone)

Vie professionnelle (profession exercée)

Données de santé (pour l'action 2)

Les données sont conservées 6 mois après la fin de chaque action et 6 mois après analyse par le laboratoire de biologie moléculaire pour l'étude sur les verrues cutanées des fromagers.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé aux agents des services Communication et Santé Sécurité au travail et aux Sous-traitants suivants : ASEPT, Smart profil et laboratoire de biologie moléculaire.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA de Franche-Comté ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse dpo.blf@franchecomte.msa.fr

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\)](#) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07.